

Paris, le 16 février 2009

Réf : CDIUFM/DD/1151

Lettre ouverte des directeurs d'IUFM

à

Monsieur **HAVIER DARCOS**
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs années déjà, la Conférence des directeurs d'IUFM s'est prononcée pour la reconnaissance de la formation initiale des enseignants par un diplôme de master. Ce ne serait que justice puisqu'ils font au minimum cinq années d'études, que cette mesure leur permettrait une plus grande mobilité européenne, les mettrait plus fortement en relation avec la recherche, et enfin serait une porte ouverte à une revalorisation salariale.

C'est pour toutes ces raisons que, lorsque vous avez annoncé les grandes lignes de votre réforme du recrutement et de la formation des enseignants, nous avons signé, aux côtés de la Conférence des Présidents d'Université, un protocole d'accord avec votre ministère et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Mais, dès ce moment-là, nous n'avons pas manqué de dire que cette réforme pouvait être améliorée, que certaines de ses dispositions précises devaient être modifiées, et nous continuerons de faire des propositions précises et constructives en ce sens.

Quelle n'a pas été notre surprise – et notre indignation – de vous entendre, le 12 février dernier, sur Radio Monte Carlo, dévaloriser la culture universitaire, dévaloriser le travail des IUFM, voire insulter leurs personnels !

Lorsque vous affirmez que, dans les IUFM, à propos des futurs professeurs, « on leur apprend des théories générales sur l'éducation », il convient de rappeler que les formations des IUFM répondent à un cahier des charges défini par votre ministère, et qu'avant d'être mises en œuvre, ces formations doivent recevoir l'aval de la commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres, actuellement présidée par un recteur d'académie. Il convient de rappeler que, jusqu'à leur intégration à l'université, les conseils d'administration, organes de décision des IUFM, étaient présidés par les recteurs d'académie. De plus, en fin de formation, ce ne sont pas les IUFM qui évaluent les futurs professeurs mais des « jurys académiques », présidés par des inspecteurs, dans lesquels les IUFM ne sont pas représentés. Comment pouvez-vous insinuer que les futurs professeurs sont si mal formés alors que près de 99% d'entre eux sont titularisés par les jurys que vous nommez ?

Depuis leur création, les IUFM ont été régulièrement critiqués. Face à ces critiques, ils ont beaucoup travaillé et se sont engagés dans de profondes mutations pour mieux répondre à la commande que votre ministère leur passait et aux attentes des étudiants qui leur étaient confiés. Aujourd'hui, les récentes enquêtes et évaluations montrent que les corps d'inspection, les chefs d'établissement - et plus encore les professeurs débutants eux-mêmes – sont majoritairement satisfaits de la formation dispensée en IUFM.

Au terme des renouvellements des équipes, de l'accroissement des niveaux d'exigence de la formation, de la diversification des stages, l'image des IUFM est devenue positive. Nous sommes étonnés que vos collaborateurs vous aient si mal informé de ces évolutions notables.

Lorsque vous déclarez que « de temps à autre ils (les futurs professeurs) vont remplacer un professeur absent », il s'agit là d'une autre contre-vérité. En deuxième année d'IUFM, les lauréats des concours passent 50% de leur temps de formation en stage, en responsabilité, dans des classes. Les services de l'administration de votre ministère le savent bien puisqu'ils les utilisent comme moyens d'enseignement.

Il est vrai que la réforme que vous avez décidée a été, ces derniers temps, fortement contestée. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'une réforme proposant la reconnaissance de la profession enseignante au niveau master aurait dû faire consensus.

Sans aucun doute, le mode de communication sur ce sujet a fini par créer la défiance. Jamais le moindre texte réglementaire officiel : des discours, des communiqués de presse, des documents dont on ne sait pas vraiment s'ils sont stabilisés ou encore en cours d'élaboration, ... des informations distillées au compte-gouttes, au gré d'effets d'annonce successifs, quand ce ne sont pas des rumeurs consécutives à des déclarations de votre entourage, jamais confirmées ou infirmées, et qui peuvent ainsi laisser croire que le discours n'est pas le même selon l'interlocuteur auquel il s'adresse.

Sur le fond, le grand handicap de votre réforme est son caractère compliqué. Cela se traduit par les difficultés qu'ont aujourd'hui les équipes universitaires à concevoir des masters qui, tout à la fois, doivent être enracinés sur la recherche, doivent répondre à un cahier des charges relatif au caractère professionnel de la formation, doivent préparer les épreuves d'un concours de recrutement et doivent prévoir la réorientation professionnelle des nombreux étudiants qui ne seront pas lauréats desdits concours. A vouloir poursuivre autant d'objectifs, on risque de n'en atteindre correctement aucun. Les étudiants et la communauté éducative sont très inquiets : ils sont désorientés par une réforme qu'ils ne comprennent pas.

Ce dont, nous-mêmes, les personnels qui sont sous notre autorité, et la communauté universitaire, les étudiants et leurs parents ont besoin ce ne sont pas des propos désobligeants, mais des réponses claires à des questions que tous, aujourd'hui, se posent.

Ce dont nous avons besoin, c'est de connaître votre position.

Croyez-vous nécessaire et souhaitable une formation à la fois universitaire et professionnelle pour les futurs enseignants, comme elle se pratique pour les futurs ingénieurs, juristes, médecins...? Ou bien estimez-vous que la formation à l'université doive se réduire à un travail sur la (les) discipline(s) à enseigner et que la formation professionnelle doive se limiter aux apprentissages « sur le tas » ?

Nous attendons, Monsieur le Ministre, que vous vous prononciez sur ces deux modèles de formation et, qu'après concertation, des mesures claires en découlent.

Nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Ministre, en notre plus profond respect et en notre attachement à la cause de l'école de la République.

Le 16 février 2009,

Les 31 directeurs d'IUFM